

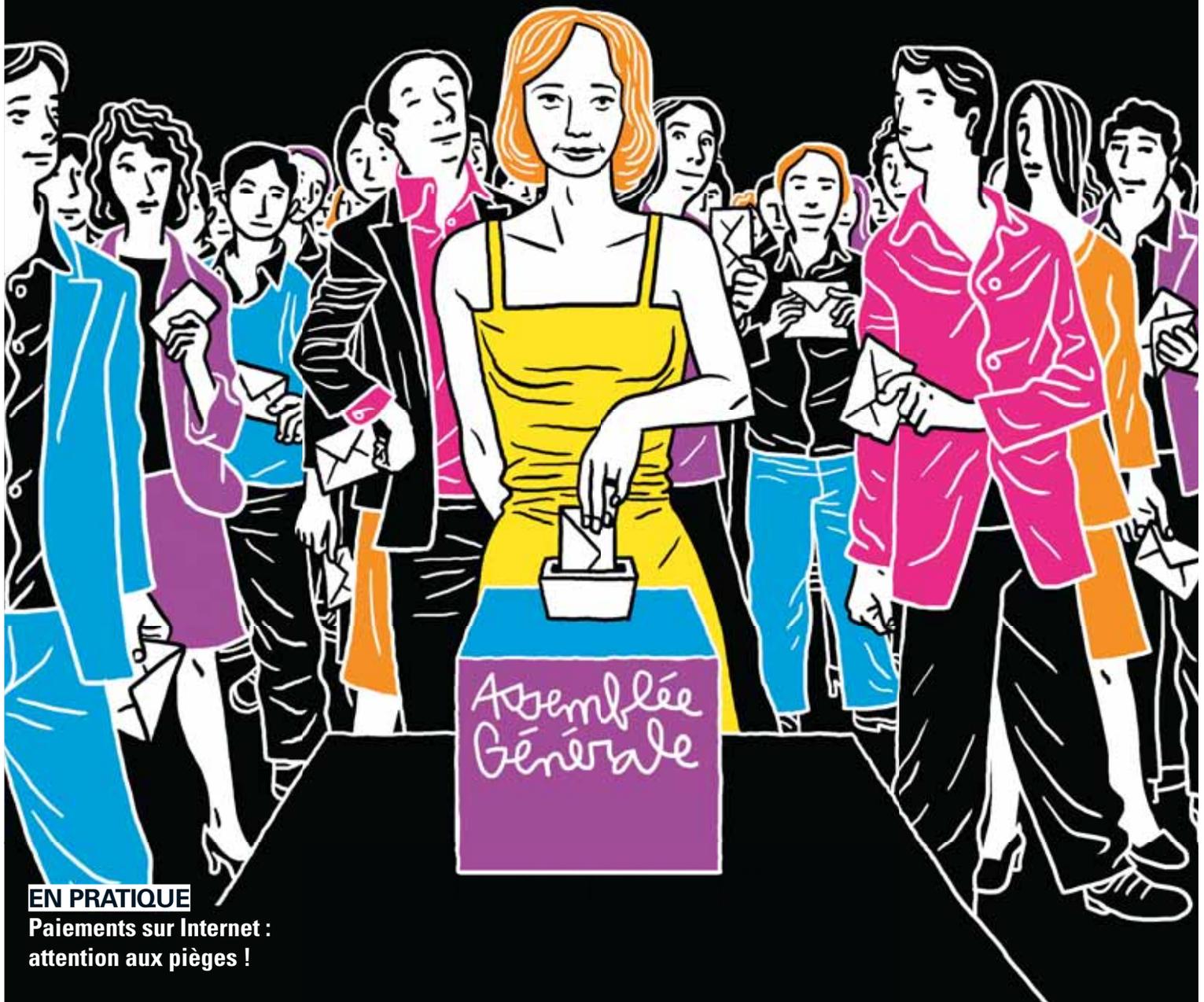
Liaisons **notre banque**

Le magazine des Sociétaires de la CASDEN 99 Avril 2014

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

N'oubliez pas de voter !

Page 9



EN PRATIQUE

Paiements sur Internet :
attention aux pièges !

EN DÉBAT

Est-il raisonnable de nommer
les jeunes enseignants en ZEP ?

casden 

BANQUE POPULAIRE

CASDEN, la banque de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture.

HOMMAGE

René Teulade est décédé le 13 février 2014 à 82 ans. Formé à l'École normale de Tulle, il débute sa carrière dans l'Éducation nationale en tant qu'instituteur. Il siège au Conseil d'Administration de la CASDEN de 1974 à 2002 et en devient son Vice-Président en 1977. Militant mutualiste convaincu, il joue un rôle important dans la politique sociale comme président de la Mutualité française (FNMF) et ministre des affaires sociales et de l'intégration sous François Mitterrand. Sur sa terre natale, il s'implique au niveau politique : maire d'Argentat pendant 25 ans, conseiller général et à partir de 2008, sénateur de Corrèze. La CASDEN tient à rendre hommage à l'homme, à son parcours et à ses engagements humanistes.

Au fil des jours P. 4

- Des livres numériques en téléchargement gratuit
- Les Mooc en plein boom !
- Prochain RDV Coopératif aux abords de Lorient
- À la découverte des grands chercheurs français
- Les Bleues se préparent à l'Euro 2014
- Parlons Passion : 42 portraits inédits à découvrir !
- Une campagne pour les enfants qui ne vont pas à l'école
- À la découverte du monde spatial !
- *La Valse de Marylore* : une chanson et un film contre les violences faites aux femmes
- Astrid Pinzano reçoit la Bourse du Jeune Chercheur 2013



© DR

- Quelles dynamiques de l'innovation dans les universités ?

10



© Killoffer

Avec vous P. 10 Solutions CASDEN

La CASDEN et la Banque Populaire : 40 ans de partenariat



© Olivier Marboeuf

En pratique

Paiements sur Internet : attention aux pièges !

11

12

Le mag P. 12 En débat

Est-il raisonnable de nommer les jeunes enseignants en ZEP ?



© Bruno Salamone

Ils s'engagent P. 15

L'agence I-Média raccroche les décrocheurs



© DR

L'interview de VousNousIls

Cours en ligne :
« Les Spoc ont de l'avenir à l'université. »

16

Le magazine des Sociétaires de la CASDEN – Avril 2014

Liaisons notre banque est publié par la CASDEN Banque Populaire, 91, cours des Roches, 77186 Noisiel, France. Tél. : 01 64 80 70 00. Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable - SIRET n° 784 275 778 00842-RCS Meaux-Immatriculation ORIAS n° 07027138. **Directeur de la publication** : Pierre Desvergnès. **Rédacteurs en chef** : Stéphanie Guillas, Philippe Miclot. **Coordination** : Amandine Ricard. **Conception-réalisation** : Citizen Press – 48, rue Vivienne, 75002 Paris. **Responsable d'édition** : Charles Centofanti. **Directeur artistique** : David Corvaisier. **Maquettiste** : Fabienne Laurent. **Secrétaire de rédaction** : Alexandra Roy. **Chef de fabrication** : Joël Gaumont. **Comité de rédaction** : Bernard Rodier, Émilie Fontaine, Stéphane Usai, Michel Métayer, Lionel Courchinoux. **A participé à la rédaction de ce numéro** : Charles Centofanti. **Illustration de couverture** : Killoffer. **Photogravure** : PRESS PROD. **Impression** : FABREGUE Imprimeur. Imprimé sur du papier PEFC. **Dépôt légal** : à parution n° 22748.

PRÈS DE 44 000 NOUVEAUX SOCIÉTAIRES EN 2013

Chers Sociétaires,

À l'approche de l'Assemblée Générale de notre coopérative, nous voici à l'heure du bilan pour l'exercice 2013.

La CASDEN a évolué dans une conjoncture encore morose : alors que l'économie mondiale a semblé amorcer à partir du deuxième trimestre un fragile redressement, en France, l'année 2013 a été marquée par une sortie de la récession, sans véritable reprise néanmoins.

Dans le même temps, la refonte des mécanismes de régulation bancaire en Europe et en France aboutissent à une réglementation de plus en plus contraignante de la supervision, et de la surveillance prudentielle qui vise à mieux garantir les consommateurs et plus largement les citoyens mais qui n'est pas neutre sur les coûts de revient des services bancaires...

Concernant l'évolution du crédit, la CASDEN a observé les mêmes tendances que le marché en France : la production des crédits à la consommation a baissé, tandis que la production de crédit immobilier a redémarré sous l'effet principalement des rachats de crédit. La collecte de l'épargne est elle aussi repartie à la hausse, avec une évolution plus rapide que celle de nos encours de crédits, réduisant le niveau de dépendance de la CASDEN pour compléter ses ressources.

Dans ce contexte, et compte tenu d'un niveau d'inflation et de taux de crédit historiquement bas, la CASDEN affiche en 2013 une performance très satisfaisante.

En tant que Sociétaires, nous vous invitons à partager ces résultats et les perspectives de notre coopérative à l'occasion de l'Assemblée Générale du 28 mai*. C'est un moment essentiel de la vie de votre banque. Il vous permet de vous impliquer et de participer aux décisions selon le principe coopératif « une personne = une voix », quel que soit le nombre de parts sociales détenues.

Plus nous serons nombreux à voter, plus nous défendrons cette démocratie coopérative. Un principe auquel nous sommes fondamentalement attachés et que nous souhaitons partager avec vous et les 43 700 nouveaux Sociétaires qui ont rejoint la CASDEN en 2013.

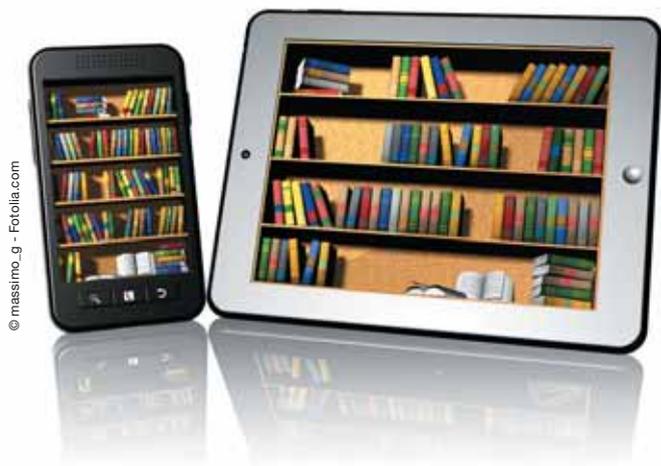
Pour que eux aussi puissent affirmer : « Je suis Sociétaire CASDEN, donc je vote ! ».

* À défaut de quorum le 14 mai 2014.



Pierre Desvergnès
Président de la CASDEN Banque Populaire

« La CASDEN affiche en 2013 une performance très satisfaisante. »



Éducation

DES LIVRES NUMÉRIQUES EN TÉLÉCHARGEMENT GRATUIT

La CASDEN enrichit votre bibliothèque!

La CASDEN met à la disposition des élèves et des enseignants 100 livres numériques libres de droits. Les ouvrages proposés, des grands classiques de la littérature française, correspondent aux programmes scolaires du primaire au lycée. Ils sont téléchargeables gratuitement sur les sites casden.fr et vousnousils.fr. Disponibles au format PDF ou epub*, ils peuvent être compulsés sur tablettes, ordinateurs ou smartphones. Il est possible de rechercher un livre à partir de critères divers : auteur, titre, genre, siècle et même par programme scolaire. Chaque mois, une sélection d'auteurs est même suggérée, accompagnée d'un dossier thématique d'actualité (l'égalité femmes-hommes, les héritiers de la commedia dell'arte, l'amour, ont déjà été traités).

+d'infos > www.casden.fr, rubrique « espace éducatif »

*epub : format ouvert standardisé pour les livres numériques. Le format epub est conçu pour faciliter la mise en page du contenu, le texte affiché étant ajusté pour le type d'appareil de lecture.

Réseau militant

PROCHAIN RDV COOPÉRATIF AUX ABORDS DE LORIENT

Le 17 mai prochain, les Délégations Départementales des Côtes-d'Armor (22), du Finistère (29), d'Ille-et-Vilaine (35), de Loire-Atlantique (44), du Maine-et-Loire (49) et du Morbihan (56) inviteront leurs correspondants à participer à leur grand Rendez-Vous Coopératif régional. La Banque Populaire de l'Ouest et la Banque Populaire Atlantique seront également représentées. Les participants seront accueillis sur le port de Lorient. Au programme de cette journée : des activités « maritimes » et un moment d'échanges pour que chacun partage ses expériences.

Ces Rendez-Vous sont une occasion unique de renforcer les liens entre les militants.

Solidarité

UN DISPOSITIF D'AIDE AUX SINISTRÉS DE LA RÉUNION

La Réunion a été frappée de plein fouet,

le 4 janvier 2014, par le cyclone Bejisa. Devant l'ampleur de la catastrophe, la CASDEN, fidèle à ses valeurs, a mis en place un dispositif exceptionnel afin de proposer des solutions aux Sociétaires de La Réunion dont les communes ont bénéficié de l'état de catastrophe naturelle. Le cyclone Bejisa a fait un mort et une quinzaine de blessés. Un grand nombre d'habitations et de réseaux de télécommunication ont également été détruits.

Cours en ligne

LES MOOC EN PLEIN BOOM!

Treize Mooc (Massive Open Online Courses)

— en français, Cours en Ligne Ouverts et Massifs — sont proposés, depuis le 16 janvier 2014, sur France université numérique (FUN). Cette nouvelle plateforme de cours en ligne gratuits a été lancée en octobre 2013 par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Avec un objectif : favoriser la réussite des étudiants grâce au numérique et faire émerger de nouvelles pratiques pédagogiques. Alors que 80 % des établissements américains proposent déjà des Mooc, ils sont à peine 3 % en France. Mais c'est en train de changer : une dizaine d'universités et grandes écoles veulent rattraper leur retard et proposent des cours en ligne filmés. Pour autant, les Mooc ne sont pas voués à remplacer les cours en présentiel. Ils servent de supports pédagogiques mais ne permettent pas, aujourd'hui, d'obtenir un diplôme.

+d'infos > www.france-universite-numerique.fr

Action

HANDICAP : LA FIRAH LANCE SON 5^e APPEL À PROJETS

Du 10 janvier au 21 mars 2014,

la Fondation internationale de la recherche appliquée sur le handicap (Firah), soutenue par la CASDEN, a lancé son cinquième appel à projets. L'objectif? Sélectionner et financer des projets dont le but est de proposer des réponses adaptées aux personnes handicapées. C'est-à-dire avec un accompagnement individualisé de qualité, un environnement inclusif et des solutions techniques au service de l'autonomie et de la communication. Cet appel à projets donne la priorité aux modes de recherche participative,

démontrant un maillage fort et organisé entre les chercheurs, les personnes handicapées, leurs familles et leurs organisations représentatives. La Firah souligne que les connaissances produites seront ensuite rendues accessibles sur son site Internet. Les projets de recherche retenus pourront bénéficier d'un montant maximum de 50 000 euros par an pendant deux ans, soit 100 000 euros au maximum pour deux ans. En 2013, l'appel à projets a permis de retenir 6 projets.

+d'infos > <http://www.firah.org/>

Événement

LE PRINTEMPS DES POÈTES AU CŒUR DES ARTS VISUELS!



La 16^e édition du Printemps des poètes s'est déroulée, du 8 au 23 mars dernier, « au cœur des arts ». Pour cette édition 2014, organisée en partenariat avec la CASDEN, l'accent a été mis sur les initiatives qui font dialoguer le poème avec la musique, le chant, la danse, la vidéo, les arts

numériques... L'œuvre du poète Max Jacob, disparu il y a soixante-dix ans au camp de Drancy, a également été mise à l'honneur. Des manifestations ont eu lieu à Paris et un peu partout en France.

+d'infos > www.printempsdespoetes.com

3 592

RENCONTRES

ont été organisées dans les établissements scolaires du second degré, entre le 1^{er} octobre 2013 et le 31 janvier 2014. La CASDEN vient à la rencontre des personnels dans les collèges et les lycées pour leur présenter les offres spécifiques qui leur sont réservées.

Exposition

À LA DÉCOUVERTE DES GRANDS CHERCHEURS FRANÇAIS



Les grands chercheurs français s'affichent!

L'exposition itinérante « Prix Nobel et talents de la recherche » est accessible depuis janvier 2014 à tous les établissements d'Enseignement supérieur. Jean-Pierre Serre, Marie Curie, Serge Haroche... En tout, seize portraits d'hommes et de femmes primés en mathématiques, médecine ou chimie sont accessibles sous la forme de panneaux ludiques, pédagogiques et documentés. L'objectif de l'initiative, soutenue par la CASDEN, est de permettre la diffusion de la culture scientifique en milieu universitaire, sous l'angle de la passion pour susciter de nouvelles vocations.

+d'infos > www.casden.fr, rubrique « espace éducatif »

Pour organiser l'exposition dans votre établissement, contactez votre Chargée de relations enseignement supérieur et recherche, coordonnées sur www.casden.fr.

Colloque

QUELLES DYNAMIQUES DE L'INNOVATION DANS LES UNIVERSITÉS ?



Lors de la signature de la Charte de coopération le 21 novembre dernier au Salon de l'Éducation : Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Benoît Hamon, ministre délégué à l'Économie sociale et solidaire et à la Consommation, Roland Berthilier, Président de l'ESPER, Jean-Loup Salzmann, Président de la CPU, Roget Belot, président de la MAIF, Thierry Beaudet, Président de la MGEN, Claude Jechoux, Vice-Président de la CASDEN.

La Conférence des présidents d'université (CPU) organise son colloque annuel, du 21 au 23 mai à l'université de Lyon, avec pour thème « Les universités et l'innovation : agir pour l'économie et la société ». Parmi les sujets qui seront abordés : la dynamique de l'innovation dans les universités, le numérique créateur de valeurs ainsi que le passage de l'enseignement à la culture entrepreneuriale. Cette journée intervient dans le prolongement de la coopération entre la CASDEN, la CPU, la MAIF et la MGEN. Cette charte, signée le 21 novembre dernier à Paris, prévoit un certain nombre d'actions en faveur des étudiants et professeurs stagiaires qui se préparent aux métiers de l'enseignement, mais aussi des enseignants en formation et des personnels des Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE).

+d'infos > www.cpu.fr ou www.casden.fr (rubrique « actualités »)

Handball

LES BLEUES SE PRÉPARENT À L'EURO 2014



Le Championnat d'Europe de handball féminin se déroulera du 7 au 21 décembre 2014 en Croatie et en Hongrie. Et il faudra attendre la fin des qualifications, en juin, pour savoir si les Bleues valideront leur ticket. Les qualifications se déroulent en trois phases, de deux matchs.

La troisième phase verra la France affronter la Slovaquie, un adversaire déjà battu en octobre 2013 puis la Finlande qui avait dominé l'équipe de France lors du même tournoi. Seules les deux premières Nations de chacun des sept groupes seront qualifiées. La CASDEN, partenaire de l'équipe, souhaite aux Bleues de réussir de nouveaux exploits!

+d'infos > www.femmesdedefis.com

Télévision

PARLONS PASSION : 42 PORTRAITS INÉDITS À DÉCOUVRIR !

Le programme court Parlons Passion, proposé par la CASDEN, est de nouveau diffusé sur France 3 et France 5 depuis le 10 mars et jusqu'au 20 juin prochain. Au programme de cette 5^e saison : 42 nouveaux portraits d'enseignants, de professionnels de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture. Vous pourrez notamment découvrir la fascination d'Emmanuelle, chercheur au CNRS, pour les primates ou encore la méthode de Jeanne, professeur d'EPS, qui enseigne la salsa à ses élèves pour leur permettre de mieux apprivoiser leur corps. Tous ont une passion commune pour leur métier et une même envie de la faire partager, en l'espace d'une minute. Des portraits sensibles, à voir et à revoir.

+d'infos > Les portraits sont visibles après leur diffusion sur la Chaîne CASDEN : <http://www.youtube.com/user/LaChaineCASDEN>



Collecte

UNE CAMPAGNE POUR LES ENFANTS QUI NE VONT PAS À L'ÉCOLE



© Bruce Clarke

61 millions d'enfants ne vont pas à l'école dans le monde en 2014. Pour changer les choses, la Ligue de l'enseignement et Solidarité Laïque, dont la CASDEN est partenaire, organisent, pour la 5^e année consécutive, la campagne « Pas d'éducation, pas d'avenir ». L'objectif? Financer une vingtaine de microprojets pour

agir concrètement dans plus de 12 pays. Il s'agit notamment de permettre la construction ou la réhabilitation d'écoles, d'acheter de nouveaux équipements... Pour y parvenir, des cartes postales

et vignettes, réalisées par le peintre et plasticien sud-africain Bruce Clarke, seront vendues en milieu scolaire avec un temps fort du 12 au 25 mai 2014, et une collecte sur la voie publique le dimanche 18 mai. Les enfants et leurs parents organiseront aussi des mini-événements (vente de pâtisseries, spectacles...) et les citoyens dans leur ensemble ont la possibilité de faire des dons par chèque ou directement sur le site dédié à l'opération. À noter que les classes qui récolteront le plus de fonds se verront offrir un abonnement par Milan Presse. En 2013, la campagne « Pas d'éducation, pas d'avenir » et les fonds collectés par les élèves, parents, professeurs et citoyens ont permis de soutenir 19 projets dans 11 pays.

+d'infos > www.pasdeducationpasdavenir.org

www.laligue.org

Découverte

UNE NOUVELLE EXPÉDITION EN PATAGONIE CHILIENNE



© Centre Terre

L'association de spéléologues Centre Terre

a mené, en janvier et février derniers, sa 7^e campagne d'exploration dans les îles calcaires de l'archipel de Patagonie chilienne. Cette année, l'expédition « Última Patagonia 2014 », dont la CASDEN

est partenaire, s'est concentrée sur l'île Diego de Almagro, la plus australe. Le but de ces expéditions est de découvrir des glaciers de marbre, des cavernes encore inexplorées et, entre autres, de nouvelles espèces animales. Les chercheurs, partis de France le 3 janvier dernier, ont mis en œuvre tout leur savoir-faire pour comprendre et surtout faire partager leurs découvertes. L'Éducation nationale est partenaire de ce projet, suivi par de nombreux élèves et enseignants.

+d'infos > <http://centre-terre.fr/ultima2014>

Festival

À LA DÉCOUVERTE DU MONDE SPATIAL !



L'Observatoire de l'espace, le laboratoire arts-sciences du Centre national d'études spatiales (CNES), a organisé le festival des imaginaires spatiaux

« Sidération », du 21 au 23 mars dernier à Paris. Avec pour thème de cette 4^e édition « Obsessions et fascinations ».

Pendant trois jours, le public a pu découvrir les créations inédites de plus de trente artistes (musiciens, chorégraphes, metteurs en scène, écrivains...). Une rencontre des arts et des sciences, soutenue par la CASDEN.

+d'infos > <http://cnes-observatoire.net>

Partenariat

« LA VALSE DE MARYLORE » : UNE CHANSON ET UN FILM CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

La CASDEN est partenaire de *La Valse de Marylore*, un court-métrage réalisé par Marco Conti Sikic et inspiré de la chanson éponyme d'Inna Modja. Ce film s'intègre dans un projet global porté par ces artistes et imaginé comme un moyen pour informer et éduquer les nouvelles générations sur le problème des violences faites aux femmes. Soutenu par le ministère des Droits des femmes, le Comité ONU Femmes France et la CASDEN, ce projet a été lancé le 8 mars, à l'occasion de la Journée de la femme. La campagne de sensibilisation passe par la diffusion de la chanson *La Valse de Marylore*, du court-métrage sur les réseaux sociaux, à la télévision et dans des salles de cinéma en



© Marco Conti Sikic

France pendant la Journée de la femme. L'artiste envisage également d'aller à la rencontre des élèves dans les établissements scolaires afin de les informer sur les droits des femmes et prévenir les violences. La CASDEN retrouve dans ce projet les valeurs de tolérance et de respect qui lui sont chères, et c'est en ce sens qu'elle a choisi de soutenir cette initiative.

En savoir plus > sur le site www.lavalsedemarylore.com.

Retrouvez l'interview d'Inna Modja, sur [VousNousIls](#), rubrique « Paroles d'experts », « L'invité ».

Recherche

ASTRID PINZANO REÇOIT LA BOURSE DU JEUNE CHERCHEUR 2013



© DR

La CASDEN et la Fondation de l'Avenir ont remis la Bourse CASDEN du Jeune Chercheur 2013, le 27 mars 2014, à l'Université de Lorraine à Nancy, pour ses recherches en ingénierie tissulaire du cartilage.

Les capacités réparatrices

des greffons cartilagineux issus de la thérapie cellulaire, bien que prometteuses, restent imparfaites. Les travaux du docteur Pinzano visent à étudier l'influence de l'environnement de la greffe de cartilage sur sa capacité à assurer sa fonction de protection de l'os sous-jacent. Cette recherche devrait permettre de déterminer les conditions favorables à son fonctionnement. La Bourse CASDEN du Jeune Chercheur a été créée en 2009. Pour la CASDEN, les objectifs de cette bourse sont de participer à la recherche médicale appliquée en s'engageant dans un partenariat en phase avec ses valeurs de solidarité et de susciter de nouvelles vocations scientifiques en incitant des jeunes à engager des travaux de recherche.

En savoir plus > www.casden.fr

De gauche à droite : Professeur Bruno Charpentier, Directeur-adjoint du pôle scientifique BMS (Biologie-Médecine-Santé) de l'Université de Lorraine et Directeur-adjoint de l'IMOPA. Éric Lavarde, Responsable communication de la Fondation De l'Avenir. Astrid Pinzano, chargée de recherche CNRS au sein du laboratoire IMOPA (CNRS/Université de Lorraine), lauréate de la bourse CASDEN. Didier Petit, Délégué National de la CASDEN. Henry Coudane, Doyen de la Faculté de Médecine de Nancy.

Projet pédagogique

PARTEZ EN EXPÉDITION POLAIRE AVEC VOS ÉLÈVES DE CM2!

L'impact de l'activité humaine sur notre planète est une problématique majeure. Le réchauffement climatique en est une des conséquences. « Classes de glace » met en place des actions de sensibilisation des enfants en s'appuyant sur les travaux menés par des scientifiques sur la fonte de la calotte glaciaire au Groenland. À la rentrée prochaine, les professeurs de CM2 auront accès à des fiches pédagogiques pilotes pour aborder un nouveau chapitre dans leur programme de développement durable : « Le Groenland et les Inuits ». Ces supports serviront de fil conducteur et d'illustration aux matières abordées en classe (l'eau, la culture inuite, les mathématiques, la fonte des glaces et ses conséquences économiques, l'histoire des explorations...) et aux travaux à réaliser pour le concours organisé par « Classes de glace ». Les meilleurs travaux seront primés par un jury composé de personnalités scientifiques et de spécialistes du développement durable. À la clé, la participation à une véritable expédition polaire d'une semaine à la rencontre des Inuits et des icebergs!

En savoir plus > Une initiative à suivre sur www.classesdeglace.org

Assemblée Générale Ordinaire

Je suis Sociétaire CASDEN, donc je vote !

En tant que Sociétaire CASDEN, vous êtes appelés à voter lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, le 28 mai prochain. À cette occasion, vous êtes véritablement acteur des décisions stratégiques de votre banque coopérative et vous faites entendre votre voix.

VOUS ÊTES SOCIÉTAIRE donc co-proprétaire de la CASDEN. Banque coopérative, la CASDEN est, en effet, détenue à 100% par ses Sociétaires. Bien plus que de simples clients, vous êtes de véritables acteurs de votre banque. L'Assemblée Générale est un moment essentiel de la vie de la coopérative : vous pouvez vous exprimer, faire part de vos besoins spécifiques et participer aux décisions et orientations stratégiques, aux instances démocratiques. Affectation du résultat de l'exercice, taux de rémunération des

Parts Sociales, composition du Conseil d'Administration, modification des statuts... Lors de l'Assemblée Générale, chacun peut faire valoir sa position sur les sujets à l'ordre du jour.

« Une personne = une voix »

Selon le principe coopératif « une personne, une voix », que vous possédez une, deux Parts Sociales ou plus, vous êtes sur un pied d'égalité avec tous les autres Sociétaires. L'expression de tous au service de chacun reflète l'esprit de la coopérative. Ce mode de fonctionnement permet à la CASDEN de nouer des liens privilégiés et de proximité avec ses Sociétaires, afin de répondre le plus efficacement possible à leurs besoins, en leur proposant les produits les plus adaptés et au meilleur coût. Voter, c'est vivre différemment sa banque. C'est participer au développement et à la pérennité des modèles alternatifs. C'est montrer son attachement aux valeurs de la coopération, en contribuant à la vie de la CASDEN.



@ @ COMMENT VOTER ?

L'Assemblée Générale Ordinaire aura lieu le 28 mai 2014 (l'Assemblée est appelée à se réunir sur première convocation le 14 mai 2014. Toutefois, elle ne pourra, selon toute vraisemblance, délibérer valablement à cette date, à défaut de quorum. Elle est donc convoquée une seconde fois le 28 mai 2014). Chaque Sociétaire recevra son matériel de vote par courrier ou par e-mail, avec un exposé de la situation de la coopérative (comptes, résultats, perspectives) et les textes complets des résolutions soumises au vote.

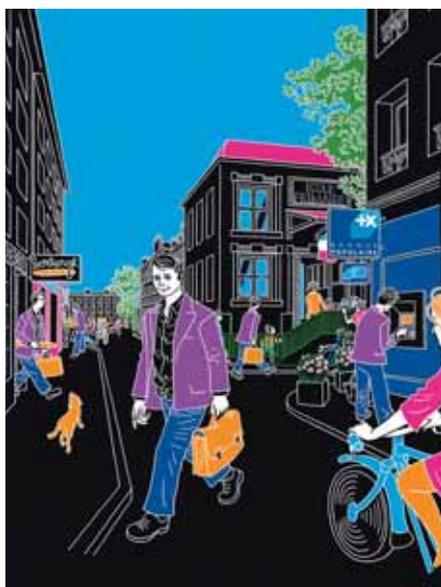
Comme l'an dernier, il est possible de voter sur Internet (<https://jevote.casden.fr> jusqu'au 27 mai 2014 à 15 h - heure de Paris) ou par correspondance.

Vous n'avez pas reçu votre matériel de vote, vous l'avez perdu ou vous souhaitez obtenir un renseignement complémentaire ? Contactez-nous au 01 64 80 13 43, accueil téléphonique ouvert de 8h30 à 18h30 du lundi au vendredi (appel non surtaxé, coût selon votre opérateur).

Partenariat

LA CASDEN ET LA BANQUE POPULAIRE : 40 ANS DE PARTENARIAT AU SERVICE DES SOCIÉTAIRES !

En 1974, la CASDEN signe un accord de partenariat avec les Banques Populaires, avec lesquelles elle partage des valeurs. **Les Sociétaires CASDEN, également clients de la Banque Populaire bénéficient d'offres exclusives, sur mesure, et d'un large éventail de services de proximité...**



© Kilofier

Le « Tout Sous le Même Toit », l'avantage « historique »

Dès 1978, la CASDEN et les Banques Populaires franchissent une étape dans le cadre de leur partenariat en créant le « Tout Sous le Même Toit ». Objectif : apporter un meilleur service à tous les Sociétaires CASDEN.

Avec « Tout Sous le Même Toit », les Sociétaires CASDEN ont accès à une information complète sur les offres et services de la CASDEN et de leur Banque Populaire, qu'ils se rendent dans leur Délégation Départementale CASDEN ou dans leur agence Banque Populaire.

Ils peuvent aussi réaliser toutes leurs opérations au guichet de

leur agence Banque Populaire : gestion du compte à vue, des produits d'épargne CASDEN, versements, retraits, souscription de crédits CASDEN et/ou Banques Populaires, de contrats d'assurance...

L'avantage + : le solde de fin de mois du compte à vue dans une Banque Populaire permet de cumuler des Points Privilégiés CASDEN !

Des conditions privilégiées pour tous

Être Sociétaire « Tout Sous le Même Toit » permet également d'avoir accès à l'ensemble de l'offre d'épargne et de crédits CASDEN et de bénéficier des meilleures conditions tarifaires sur les produits Banque Populaire.

Pour les Sociétaires n'ayant pas encore acquis assez de Points CASDEN, la Banque Populaire peut proposer des solutions de financement avantageuses.

Tous les services de sa banque depuis chez soi

Les Sociétaires CASDEN peuvent contrôler facilement leurs comptes CASDEN et Banques Populaires grâce aux services en ligne¹.

Il est notamment possible de

consulter le nombre de Points CASDEN disponibles.

Pour connaître le détail de l'offre, rendez-vous dans votre agence Banque Populaire.

Des avantages aussi pour les jeunes

La CASDEN et la Banque Populaire accompagnent les jeunes qui commencent leur carrière dans l'Enseignement, la Recherche ou la Culture. Elles ont conçu pour eux, une Offre de Bienvenue². Des offres spécifiques de financement leur sont également réservées : les prêts STARDEN³ de la CASDEN, accessibles sans Points pour financer tous leurs projets, des assurances pour leur logement avec la Banque Populaire et bien d'autres avantages...

Pour en savoir plus, rendez-vous sur caden.fr, rubrique offres et services, étudiants.

1. Services de consultation et de gestion des comptes sur Internet. Rendez-vous dans votre agence Banque Populaire pour connaître les conditions de souscription.

2. Pour bénéficier de cette offre, il suffit de devenir Sociétaire CASDEN et client Banque Populaire. Le compte à vue et la carte bancaire Banque Populaire ainsi que le compte d'épargne CASDEN peuvent être souscrits séparément, en dehors des conditions privilégiées de l'offre de bienvenue. Voir conditions détaillées dans votre agence Banque Populaire.

3. Offre soumise à conditions, sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier par l'établissement prêteur, la CASDEN Banque Populaire.

> Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

PAIEMENTS SUR INTERNET : ATTENTION AUX PIÈGES !

Dans un contexte de hausse du nombre de transactions sur Internet, la sécurité et les garanties des consommateurs progressent. Ainsi, le taux de fraude sur les paiements en ligne a, pour la première fois, diminué en France en 2012¹. Le risque reste cependant 23 fois¹ plus élevé pour les paiements à distance que pour ceux de proximité. Mieux vaut donc respecter quelques règles.



© O. Marbeuf

LA CARTE BANCAIRE PLÉBISCITÉE

La carte bancaire est utilisée pour régler un tiers des dépenses des ménages. Elle est le moyen de paiement préféré des Français, avec plus de 9 milliards d'opérations par an, et donc le plus fréquemment adopté sur Internet, ce qui amplifie le risque de fraude. « *L'utilisation de la carte bancaire sur Internet n'est pas dangereuse en soi*, commente Serge Maître, secrétaire général de l'Association française des usagers de la banque (Afub). *La fraude reste marginale comparée au nombre d'opérations.* »

PRIVILÉGIER LES DISPOSITIFS D'AUTHENTIFICATION RENFORCÉE

Il est cependant recommandé aux acheteurs de ne pas boudier les protocoles de sécurité renforcée, tels que « 3D Secure » (saisie d'un code reçu par SMS sur son téléphone portable) ou « e-carte bleue » (numéro de carte à usage unique). Autre conseil, de bon sens : éviter d'effectuer ses achats – et donc de saisir des informations confidentielles – depuis un

cybercafé. Et si c'est le cas, il est recommandé d'avoir recours à la « navigation privée », proposée par tous les navigateurs, pour ne pas laisser de traces sur l'ordinateur.

VÉRIFIER LA SÉCURITÉ DU SITE

Il convient aussi d'éviter les sites de ventes « *peu ou mal connus* », indique Serge Maître.

A fortiori, les sites d'e-commerce ne disposant pas d'une adresse en « https », ni d'un « cadenas », cette icône qui assure le cryptage des données au moment du paiement. Quant aux moyens de paiement alternatifs, comme les virements ou prélèvements au format Sepa (Single Euro Payments Area), le risque de fraude est minime. « *D'une manière générale, il faut vérifier sur ses relevés que les opérations sont bien celles que l'on a effectuées* », souligne Serge Maître qui rappelle que le code monétaire et financier protège les consommateurs. En cas de fraude avérée, la banque a pour obligation de recréditer le débit frauduleux. Résultat : plus de 100 millions d'euros sont ainsi remboursés chaque année par les banques, au titre des fraudes sur Internet.

LE RISQUE DU « PHISHING »

Le principal piège repose sur le *phishing*, ou « hameçonnage », en français. Le principe ? Récupérer les

données personnelles par le biais d'un simple courrier électronique. L'internaute est invité, par exemple, à remplir un formulaire ou à se rendre sur un faux site, ressemblant à l'original, pour actualiser ses informations : « *Il ne faut pas se laisser bernier, il n'arrive jamais qu'un professionnel vous demande vos coordonnées bancaires pour confirmer un paiement !* » insiste l'Afub.

1. Selon le rapport annuel 2012 de l'Observatoire de la sécurité des cartes de paiement.

LA CNIL FORMULE DE NOUVELLES RECOMMANDATIONS SUR LE PAIEMENT EN LIGNE

La Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) a mis à jour, le 14 novembre 2013, ses recommandations en matière de paiement à distance (Délibération n°2013-358). Elle insiste notamment pour que le numéro de la carte de paiement ne soit jamais utilisé comme identifiant commercial. La Cnil rappelle en outre que les seules données nécessaires à la réalisation d'une transaction sont le numéro de la carte, la date d'expiration et le cryptogramme visuel. Et de préciser : « *Un commerçant en ligne ne peut pas demander la transmission d'une copie de la carte de paiement même si le cryptogramme visuel et une partie des numéros sont masqués.* »

> Plus d'infos : www.cnil.fr

EST-IL RAISONNABLE DE NOMMER **LES JEUNES ENSEIGNANTS EN ZEP ?**



Les ZEP, zones d'éducation prioritaires lancées en 1981, sont synonymes d'établissements « difficiles ». Au-delà du débat sur l'efficacité de ces dispositifs, un constat s'impose : beaucoup de jeunes enseignants se retrouvent dès leur première affectation dans ces établissements.

D'APRÈS UNE ÉTUDE DE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX¹, 52 % des enseignants sont en épuisement professionnel dès l'année de formation et près de 70 % en fin de deuxième année. Les débuts dans l'enseignement ne sont pas toujours roses, d'autant plus si le jeune professeur atterrit dans un établissement difficile². Concours en poche, formation derrière soi et idéaux en tête, c'est parti pour exercer « le plus beau métier du monde ». Une fois devant la classe, la confrontation avec la réalité du métier se révèle parfois plus rude que

prévu. Élèves en grande difficulté, problèmes d'autorité, conflits... Le jeune enseignant se retrouve plongé dans un univers qu'il n'était pas forcément prêt à appréhender.

Première fautive pointée du doigt : la formation, « trop théorique », « inadaptée », « insuffisante », les critiques ne manquent pas. Et pourtant, certains y trouvent leur compte, heureux d'ajouter une dimension sociale à leur travail professoral. Malgré cela, les déconvenues sont nombreuses et parfois violentes. Rémi Boyer, de l'association Aide aux profs, constate que « *des enseignants de plus en plus jeunes (24-26 ans, avec deux ans d'ancienneté) [...] manifestent leur volonté de quitter leur métier* »³. Les témoignages de jeunes profs désemparés sont également nombreux sur Internet.

Mais quelles sont les solutions ? L'enseignante bloqueuse Mara Goyet, s'interroge⁴ : « *Est-il seulement imaginable que l'on s'y prenne autrement (en termes de moyens, de syndicats, de volontariat, d'habitudes, d'idées, de solutions) ?* » Faut-il augmenter la mobilité

des enseignants et forcer des « vétérans » à retourner en ZEP? Faire intervenir des « coachs » ou des éducateurs? « *L'expérience ne fait pas tout. Enseigner dans l'éducation prioritaire doit relever d'une appétence personnelle* », estime Christian Chevalier, secrétaire général du SE-Unsa. Et, selon lui, les motivés ne manquent pas : « *il faut juste éviter de nommer en début de carrière les jeunes enseignants qui ne sont pas originaires de ces quartiers. Le choc culturel est trop important.* »

« *Il ne faut pas être caricatural dans la vision du problème* », explique pour sa part Mathieu Logothetis du Snes-FSU en Seine-Saint-Denis, « *l'inexpérience des jeunes est leur faiblesse mais leur énergie et leur capacité à tenir le choc sont leurs grands avantages* ». Et si

parfois l'énergie manque, le système de bonification des points et la prime ZEP sont là pour attirer les moins convaincus...

1. « Les déterminants et les conséquences de l'épuisement professionnel des enseignants débutants », étude de Nicole Rasclé et Laurence Bergugnat menée de mars 2008 à septembre 2012 et publiée en mars 2013.

2. En 2003, 30 % des nouveaux titulaires étaient nommés en ZEP (rapport du Sénat).

3. *Souffrir d'enseigner... Faut-il rester ou partir?* Rémi Boyer, José Mario Horenstein, éditions Memogrammes.

4. <http://maragoyet.blog.lemonde.fr/> « Est-il scandaleux d'envoyer les jeunes enseignants dans les collèges difficiles? » le 17 janvier 2014.

« C'est la roulette russe »



© DR

ANAÏS RICHOU, 27 ans, professeur des écoles en ZIL (zone d'intervention localisée) dans des établissements ZEP du 93.

« **J'estime qu'il ne faut pas mettre les jeunes enseignants en ZEP** car leur

formation ne leur donne pas suffisamment de billes pour faire face à ce public. On nous apprend à faire cours à des élèves lambda, normaux. Les élèves en ZEP sont différents (gros problèmes sociaux,

non francophones parfois) et le travail n'est pas du tout le même. Enseigner à ce genre de public, ce n'est pas inné. Quand on débute dans une classe difficile, on perd beaucoup de temps à imposer son autorité, à se faire respecter et à comprendre le public à qui on a affaire. Et ce temps-là, on ne le passe pas à préparer les cours, à faire des fiches. La ZEP peut très bien convenir à certaines personnes mais pas à d'autres. Ça dépend de la personnalité de chacun, ça peut très bien se passer ou alors pourrir une carrière. C'est la roulette russe.

La formation ne nous prépare pas du tout à cela, il faudrait des cours de gestion de conflits, comme en école de commerce! »

« On est plein d'envies et d'énergie »



© DR

SANDRINE MESLET, 32 ans, professeur certifiée de lettres dans un collège en ZEP de l'académie de Créteil.

« **Je pense qu'être un jeune prof en ZEP a ses avantages** puisque

cela permet de créer du lien avec les élèves plus facilement. Je me sens encore proche de mes élèves en termes de génération : leur adolescence ressemble un peu à la mienne, qui n'est pas très loin. Le fait de nommer des jeunes enseignants

en ZEP donne aussi un dynamisme à certains établissements, cela crée de l'émulation : on cherche à mettre en place des projets, des stratégies pour aider les élèves. C'est porteur, on est plein d'envies et d'énergie, on n'est pas encore « blasé » ou lassé de l'enseignement. Au-delà de l'apprentissage du savoir, il faut aimer la dimension sociale et civique du métier. Pour moi, l'un ne va pas sans l'autre.

Évidemment, on arrive avec une certaine idée du métier, et ce l'on découvre en ZEP est en total décalage. La formation apprend à enseigner dans un contexte « normal », qui représente 80 % des cas. En ZEP, on est dans les 20 % restants. Ce n'est pas représentatif de l'enseignement en France. »

LA CARTE DE PAIEMENT SANS CONTACT

Les nouvelles cartes bancaires permettent de régler de petits achats, sans saisir son code confidentiel. Ce nouveau mode de paiement, de plus en plus sûr, connaît un développement important.

LE PAIEMENT SANS CONTACT va-t-il révolutionner nos habitudes? Au vu de son développement fulgurant ces mois derniers, tout porte à le croire. En France, près de 20 millions de cartes bancaires sans contact sont déjà en circulation, soit environ 30 % du parc total, selon le Groupement des cartes bancaires. Parallèlement, le nombre de commerçants qui s'équipent de terminaux compatibles ne cesse de progresser (131 415 en janvier 2014, + 7,6 % sur un mois).

Moins de 20 euros

Les cartes bancaires de nouvelle génération sont facilement identifiables : elles arborent sur leur recto un pictogramme en forme d'ondes. Le principe? Ce nouveau moyen de paiement permet de régler en toute simplicité, chez les commerçants équipés, tous les achats de moins de 20 euros, son pain ou son journal par exemple. Concrètement, plus besoin de saisir son code confidentiel, il suffit d'approcher sa carte à moins de 3 ou 4 cm du terminal de paiement. En une seconde, c'est réglé!

La sécurité renforcée

Existe-t-il un risque en matière de sécurité? Les cartes sans contact répondent à un standard de sécurité international. Des tests réalisés en 2012 ont toutefois prouvé



© Thinkstock

qu'il était possible d'obtenir des informations confidentielles, telles que le numéro de la carte, avec un lecteur NFC (Near Field Communication) indépendant ou intégré à un Smartphone. En collaboration avec les professionnels du secteur bancaire, la Cnil s'est alors saisie du problème en demandant « *un chiffrement des échanges rendant tout accès aux données impossible* ». Résultat : le dispositif a été rendu plus sûr.

Il reste bien sûr possible de ne pas activer la fonctionnalité, sur simple demande. Par ailleurs, en cas de vol ou d'utilisation frauduleuse avérée, le porteur se verrait rembourser les sommes indues.

+d'infos

- Le site de promotion du paiement sans contact : www.lepaiementsanscontact.com
 - Le site de la CNIL : www.cnil.fr
 - L'observatoire du NFC et du sans contact : www.observatoirenfcsanscontact.fr
-

En dates

SEPTEMBRE 2012

Création de l'agence I-média.

MARS 2013

L'agence est primée au Tour de France du numérique à Bordeaux.

AVRIL 2013

L'agence reçoit le Grand Prix du public au Forum des enseignants innovants à Nantes.

MARS 2014

L'agence participe au Forum mondial des projets innovants à Barcelone.

LE MAG [ils s'engagent](#)



Enseignement

L'AGENCE I-MÉDIA RACCROCHE LES DÉCROCHEURS

Marie Soulié est enseignante de français au collège Daniel-Argote à Orthez. Pour pallier la hausse du nombre de décrocheurs, elle a créé une agence de communication au sein de son établissement. L'objectif : ramener les collégiens en difficultés vers l'écrit et les apprentissages.

TRAVAILLER AUTREMENT, au sein d'un groupe uni, en communiquant sur les réussites du collège. C'est le pari que Marie Soulié et ses collègues ont proposé à une poignée de décrocheurs. « *Nous accueillons beaucoup d'élèves en difficulté. Et il y a deux ans, nous nous sommes demandé comment nous pouvions les aider* », explique l'enseignante. L'idée est née de créer une agence de communication à l'intérieur du collège, dans le cadre d'une classe projet média. L'initiative n'est pas réservée à une seule classe mais à des volontaires de toutes les classes de 5^e du collège : « *Et pour éviter la stigmatisation, sur la vingtaine d'élèves retenus nous en sélectionnons cinq plutôt bons mais qui ont du mal à s'intégrer.* »

« L'école retrouve un sens à leurs yeux »

Deux heures par semaine, dans le cadre des itinéraires de découverte (IDD), les élèves investissent leur agence dans une salle dédiée. Ils communiquent surtout sur les réussites du collège, en utilisant différents médias (Web TV, Web radio, réseaux sociaux, journal). L'agence I-média participe aussi à la réalisation de plaquettes grand public, lors d'un festival de théâtre par exemple, dans le cadre d'un partenariat avec la ville d'Orthez. « *C'est amusant car c'est la radio qu'ils préfèrent alors qu'ils ne*

l'écoutent pas. Ils la considèrent comme ringarde car leurs parents l'écoutent. » Mais sur ce point comme sur d'autres, les mentalités changent : « *L'idée, c'est de ramener les décrocheurs vers l'écrit, le plaisir et les apprentissages. Il s'agit de leur montrer qu'avec de la bonne volonté, ils sont capables de grandes choses.* »

Les résultats sont-ils au rendez-vous ? « *Plusieurs indicateurs ne trompent pas* », assure Marie Soulié, « *entre les deux heures, il y a le moment sacré de la récréation. Ils ne veulent pas y aller ! Sur le respect des règles et la capacité à travailler en groupe, les progrès sont visibles. Surtout, l'école retrouve un sens à leurs yeux* ». Des journalistes locaux viennent leur rendre visite : « *Ils savent que des gens importants les lisent et les écoutent. L'agence I-média les valorise et leur donne un statut au collège.* » Récompense ultime : les distinctions se succèdent (lire ci-dessus) pour saluer l'initiative. Et si ce n'était qu'un début ?

+d'infos

Sur le site de l'académie de Bordeaux <http://webetab.ac-bordeaux.fr/college-daniel-argote/> et sur la page Facebook www.facebook.com/imedia.agence



COURS EN LIGNE : **« LES SPOC ONT DE L'AVENIR À L'UNIVERSITÉ »**

Les Mooc, ces cours en ligne massifs et ouverts, sont en plein essor. Mais sont-ils si efficaces ? Vont-ils bouleverser durablement le supérieur ? Entretien avec François Germinet, président de l'université de Cergy-Pontoise et du comité numérique de la Conférence des présidents d'université (CPU).

Les Mooc (Massive Online Open Courses), en français les Clom (cours en ligne ouverts et massifs), sont-ils l'avenir de l'université ?

Oui et non. Il y a de nombreux malentendus sur les cours en ligne. Il faut distinguer les Mooc, en tant que cours ouverts et massifs d'envergure internationale, et les Spoc (Small Private Online Classes) qui sont des cours privés très proches du principe de la classe inversée à distance. Dans le premier cas, les Mooc ne représentent pas vraiment l'avenir de l'université : il s'agit de têtes de gondole qui participent à la renommée de l'établissement. En revanche, les Spoc, ces séquences pédagogiques accessibles par un petit groupe d'étudiants pour ensuite être retravaillées avec les enseignants, ont de l'avenir à l'université.

Quelle est l'efficacité de ces cours gratuits en ligne ?

Les Mooc remplissent leur rôle de produits d'ouverture et d'appel. Ils sont tout public et ne concernent pas que les étudiants, mais aussi les salariés, les retraités... On est plus dans le désir de se cultiver que dans la volonté

de suivre des études avec un diplôme en ligne de mire. La plateforme FUN, lancée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en octobre 2013, propose une vingtaine de Mooc et sur les plus de 120 000 inscrits, il y a très peu d'étudiants.

Quant aux Spoc, leur efficacité est très bonne. À Cergy, l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) forme à distance quelque 300 professeurs des écoles chaque année et cela fonctionne bien.

Quels paramètres doivent être réunis pour que les cours en ligne soient un succès ?

Il faut une équipe pédagogique et une, d'ingénierie. L'enseignant apporte les concepts, les exercices et les exemples, tandis que l'équipe pédagogique intervient sur la manière de séquencer la formation. Il faut ensuite une plateforme capable de supporter les échanges entre étudiants et enseignants. Pour les Mooc, elles doivent pouvoir gérer 10 000 connexions simultanées, tandis que pour les Spoc les contraintes techniques sont moindres : toutes les universités peuvent se lancer.

+d'infos sur le site de [vousnousils](http://vousnousils.fr)

Retrouvez l'intégralité de l'interview sur www.vousnousils.fr, le site d'information de la communauté éducative soutenu par la CASDEN.
